



BULLETIN D'INFORMATION ETIAGE N°1 - 2016

Bassin Ellé - Isole - Laïta

12 août 2016

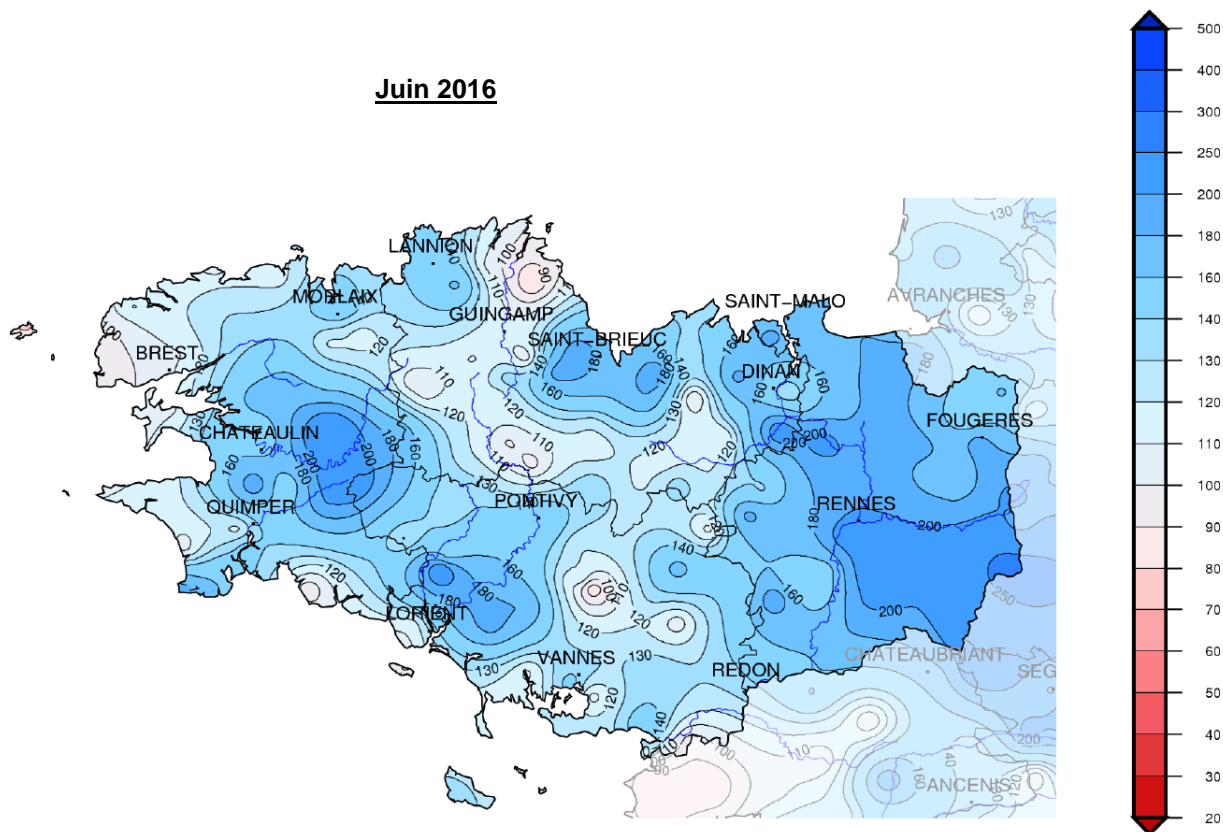


SCHEMA d'AMENAGEMENT et de GESTION des EAUX
EIIIE ISOLE LAÏTA

Points importants à retenir

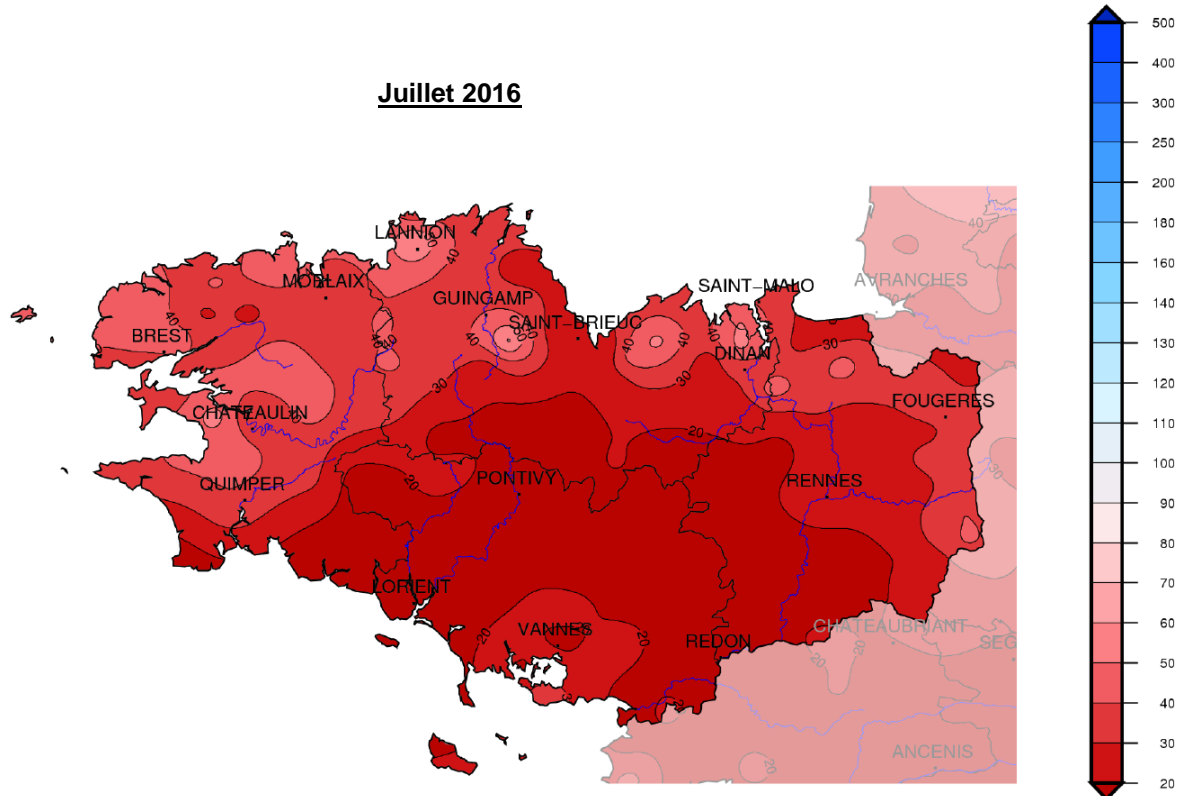
- Si le mois de Juin a connu une pluviométrie supérieure à la normale à l'échelle de la Bretagne, le mois de juillet et la première quinzaine d'août souffrent à l'inverse d'un important déficit de précipitations.
- Les débits sont en dessous des moyennes et quelques assècs ou ruptures d'écoulement sont observés en tête de bassin versant.
Les débits de l'Isole amont (Scaër) et de l'Inam sont proches des normales saisonnières.
Par contre les débits de l'Isole à Quimperlé ont nettement diminué depuis 2 jours, ils ont franchi hier le « Débit de Vigilance 1 » du SAGE et devraient franchir ce week-end le 10^{ème} du module.
Les débits de l'Ellé sont également à la baisse :
 - à Arzano ils ont franchi samedi dernier et côtoient depuis le « Débit de Vigilance 1 » du SAGE ;
 - au Fauët ils ont franchi le 10^{ème} du module depuis le début de semaine et se rapprochent du « Débit de Vigilance 1 » du SAGE (inférieur à cette station au 10^{ème} du module).
- La situation ne va pas s'améliorer ce we du 15 août, pour lequel aucune précipitation n'est prévue et qui sera marqué par l'arrivée de températures estivales.
- Aucun arrêté préfectoral de restriction des usages de l'eau n'a été pris dans les départements du Morbihan ou du Finistère à ce jour.

Informations concernant la Météo (source Météo France)



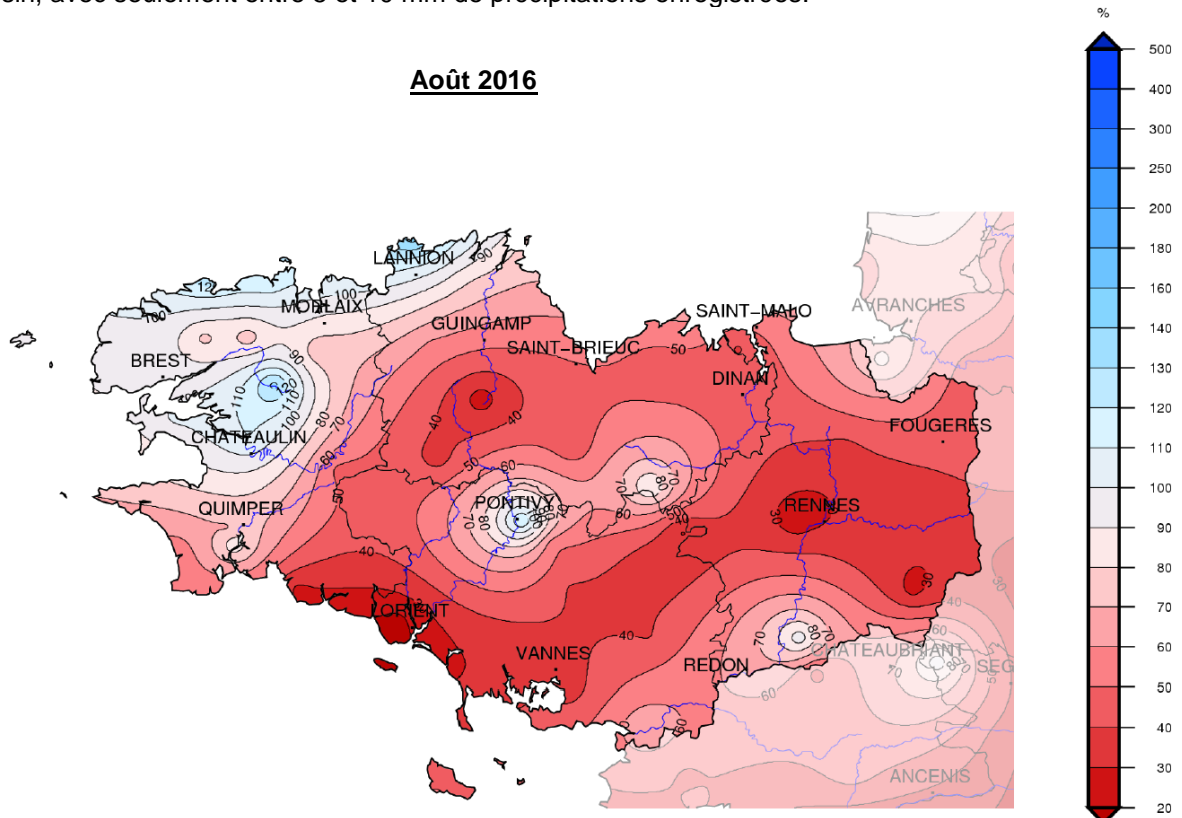
La pluviométrie du mois de juin a été globalement excédentaire aux normales sur le territoire : environ 80 mm à Quimperlé ; 100 mm à Guiscriff.

Par contre en Juillet, celle-ci a été nettement déficitaire à l'échelle de toute la Bretagne.



Sur le bassin versant Ellé-Isolè-Laïta, la partie Nord du bassin a reçue entre 10 et 20 mm, alors que la partie Sud a reçue moins de 10 mm. Ce qui représente un déficit pluviométrique compris entre 70 et 80% par rapport à la moyenne interannuelle calculée sur 1981 – 2010.

Le début d'août est également déficitaire en pluviométrie, de l'ordre de 50 et jusqu'à 70 % sur l'aval du bassin, avec seulement entre 5 et 10 mm de précipitations enregistrées.

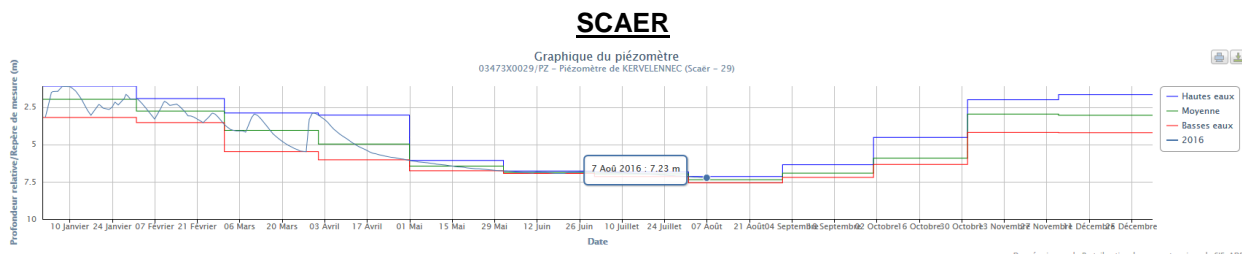


Cependant, le cumul des précipitations ainsi que les précipitations efficaces sur l'ensemble de l'année hydrologique (de septembre 2015 à juillet 2016) sont globalement proche de la normale (voire légèrement déficitaire) sur notre territoire.

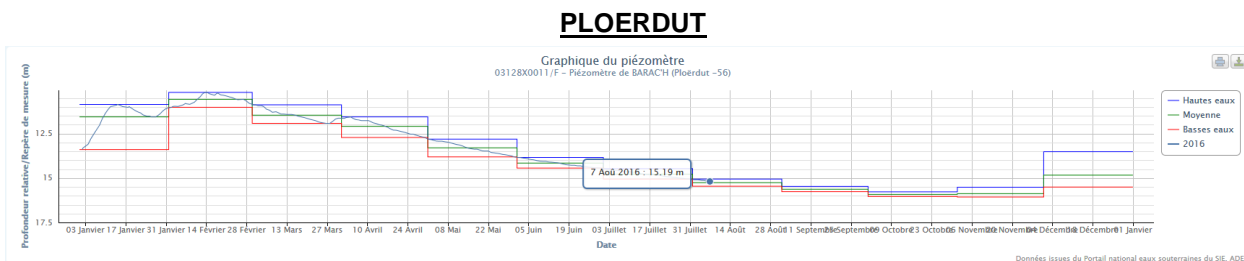
Pour le week-end à venir et le début de semaine prochaine, aucune précipitation n'est prévue et des températures estivales sont attendues.

Les ressources souterraines (source BRGM)

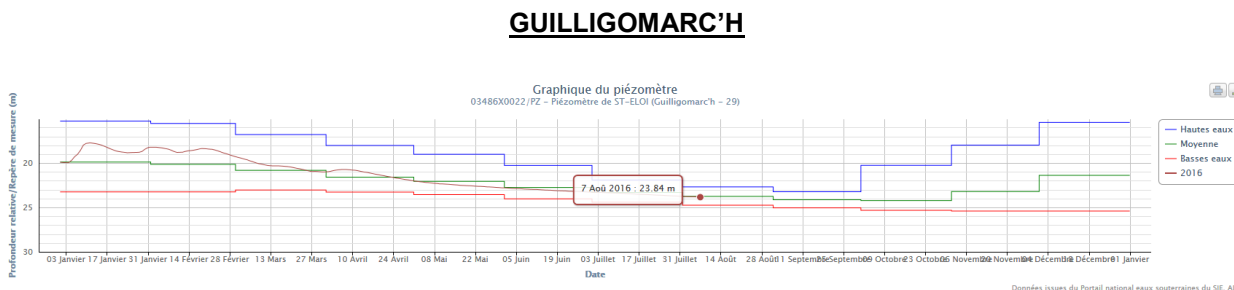
La situation début août (07/08/2016) des piézomètres du territoire montre des niveaux proches des normales.



Niveaux de la nappe à Scaër (Kervelevenec) en 2016 (BRGM)



Niveaux de la nappe à Ploërdut (Barac'h) en 2016 (BRGM)



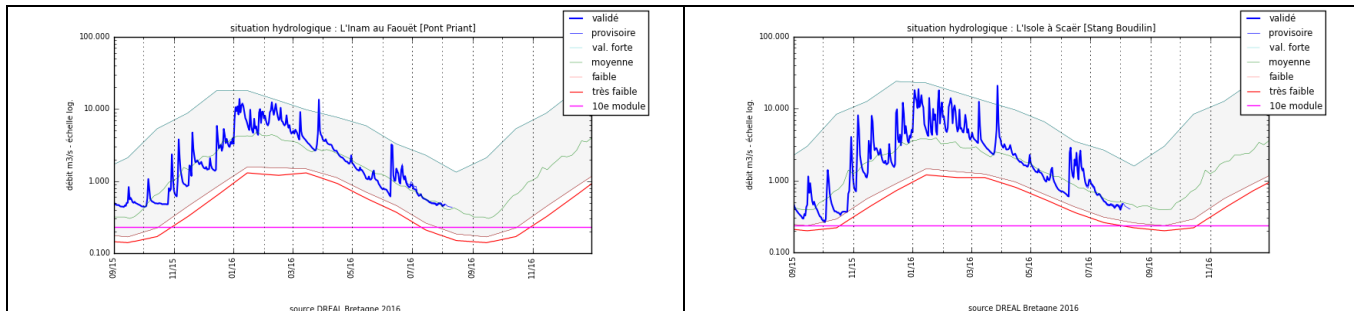
Niveaux de la nappe à Guilligomarc'h (Saint Eloi) en 2016 (BRGM)

Les cours d'eau (source ONEMA pour les assecs et DREAL- GeoBretagne pour les débits)

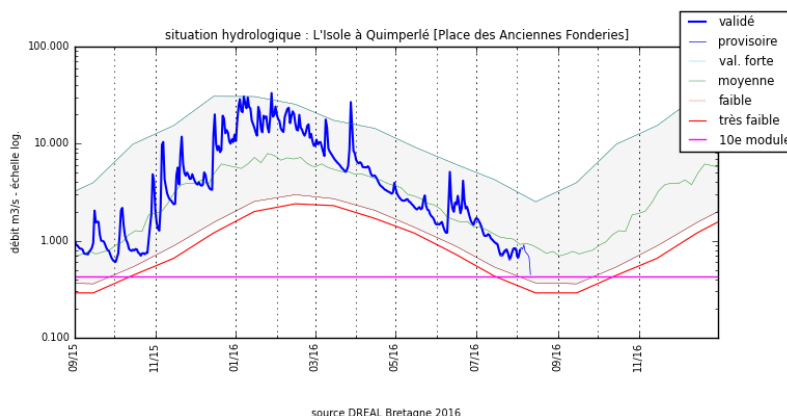
Quelques assecs et ruptures d'écoulement étaient visibles en têtes de bassin versant :

- Inam en amont de la STEP d'Ardo et de la ville de Gourin, à la station ONDE J4734011 ;
- Isole en amont du pont de la RD108 à Roudouallec.

Les débits de l'Isole amont (Scaër) et de l'Inam (Fauët) sont proches des normales saisonnières.

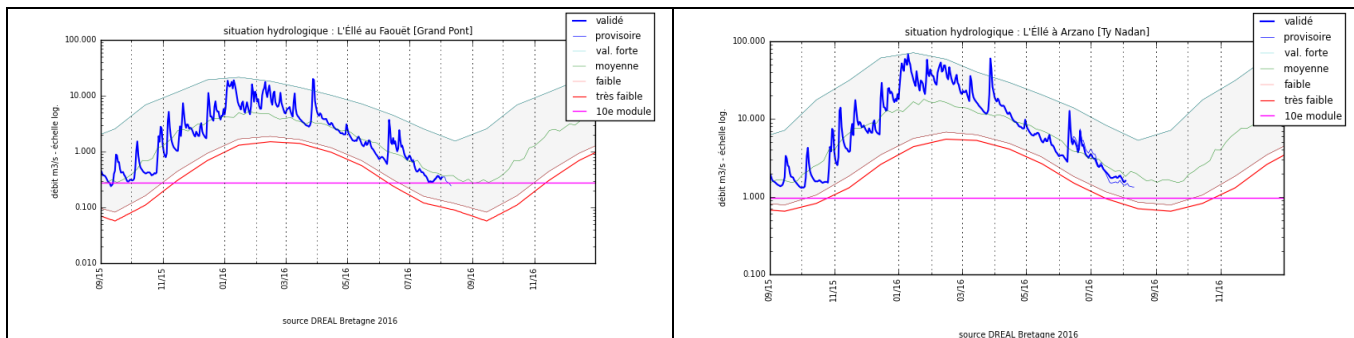


Par contre les débits de l'Isole à Quimperlé ont nettement diminué depuis 2 jours, ils ont franchi hier le « Débit de Vigilance 1 » du SAGE et devraient franchir ce week-end le 10^{ème} du module.



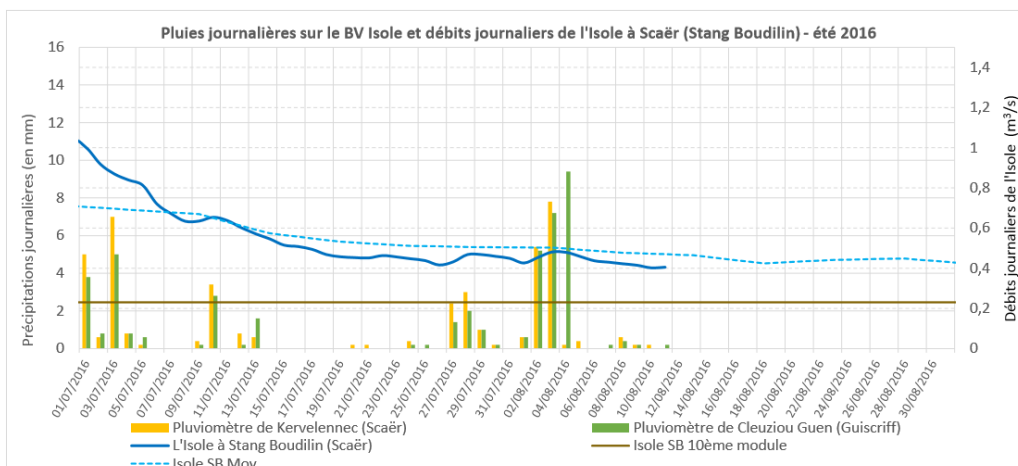
Les débits de l'Ellé sont également à la baisse :

- à Arzano ils ont franchi le « Débit de Vigilance 1 » du SAGE le week-end dernier et le côtoient depuis
- au Fauët ils ont franchi le 10^{ème} du module depuis le début de semaine et se rapprochent du « Débit de Vigilance 1 » du SAGE (inférieur à cette station au 10^{ème} du module).

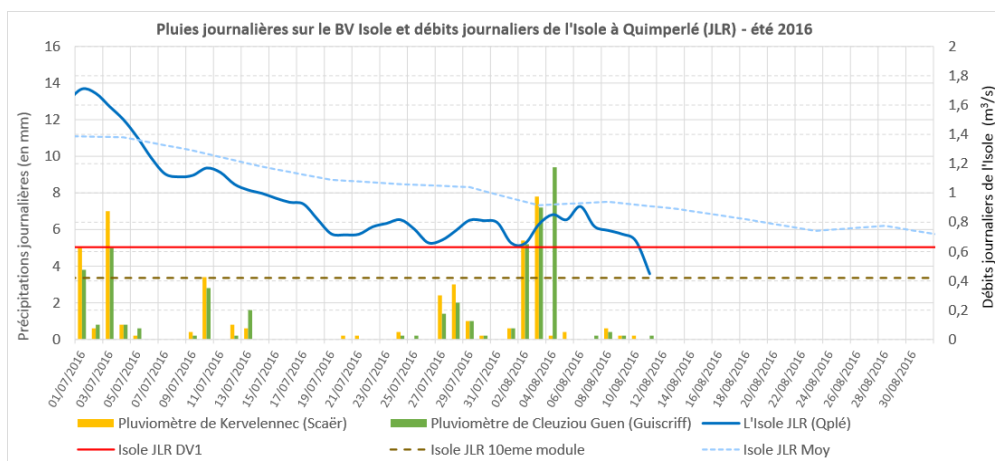


Pour plus de visibilité, les débits évoqués ci-dessus aux 5 stations du bassin versant Ellé-Isole-Laïta sont à nouveau illustrés dans les graphiques suivants, qui font également apparaitre le 10^{ème} du module, le « Débit de Vigilance 1 » du SAGE ainsi que les pluies journalières (pour juillet-août).

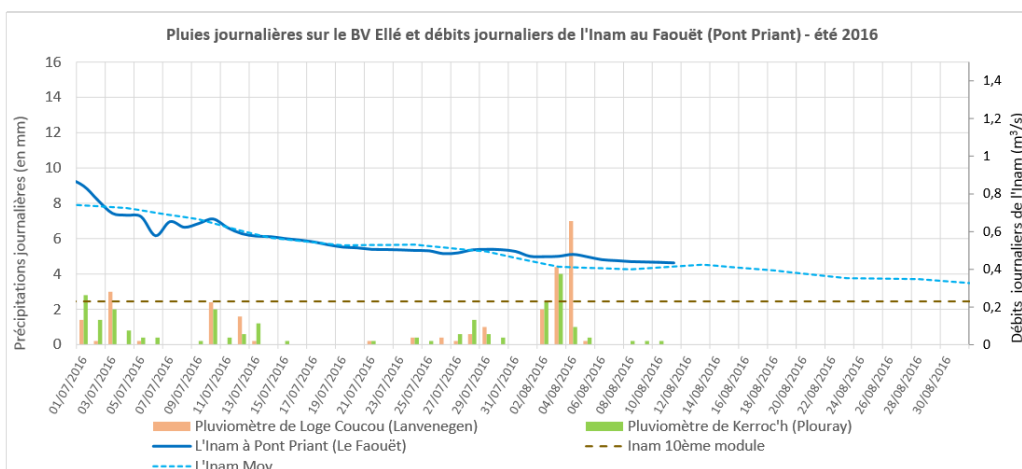
ISOLE A SCAER



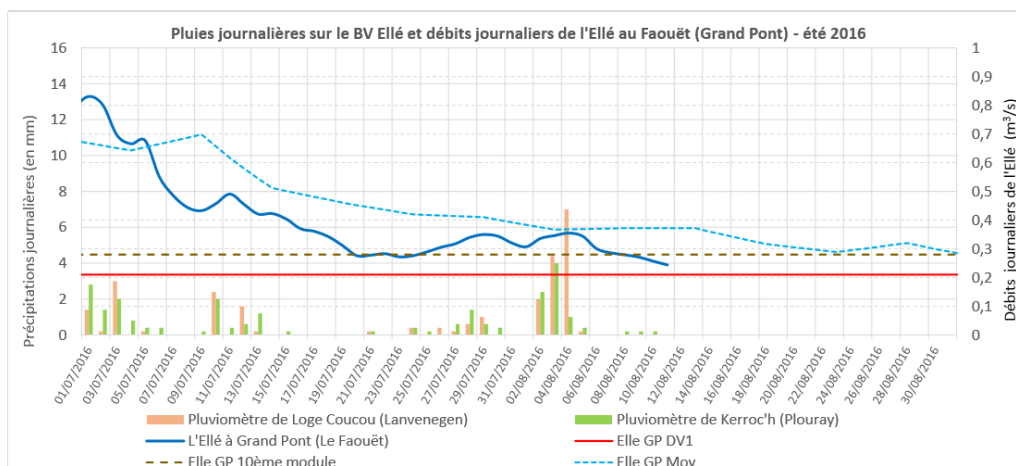
ISOLE A QUIMPERLE



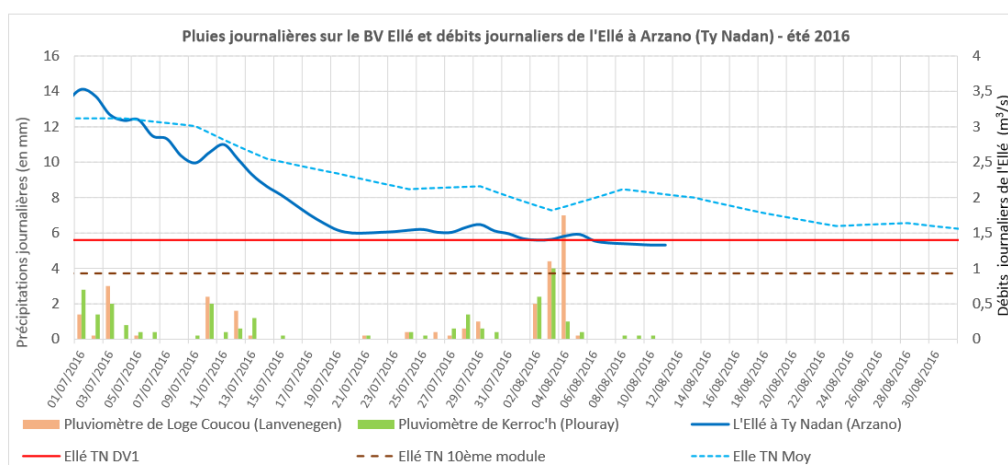
INAM AU FAOÛET



ELLE AU FAOUËT



ELLE A ARZANO



Arrêté de restrictions

Aucun arrêté préfectoral de restriction des usages de l'eau n'a été pris dans les départements du Morbihan ou du Finistère à ce jour.

Pour plus d'informations :

Propluvia, site national d'informations sur les restrictions d'eau :

<http://propluvia.developpement-durable.gouv.fr/propluvia/faces/public/carteDep.jsp>

ANNEXE

Débits fixés dans le SDAGE Loire-Bretagne et le SAGE Ellé-Isole-Laïta

Cours d'eau	Ellé		Isole		Inam
	EI1 (point nodal du SDAGE)	EI2	Is (point nodal du SDAGE)		
Code du point nodal					
Localisation					
Station de jaugeage	Pont Ty Nadan à Arzano	Grand Pont au Faouët	Pont Joseph Le Roch à Quimperlé	Stang Boudilin à Scaër	Pont Priant au Faouët
Objectifs de débit (m3/s) réglementaires SDAGE					
DOE	1		0.5		
DSA	0.7		0.3		
DCR	0.5		0.2		
Objectifs de débit (m3/s) SAGE					
Débit de vigilance 1	1.4	0.21	0.63		
Débit de vigilance 2	0.93	0.14	0.42		
Débits caractéristiques des cours d'eau (m3/s)					
Module / 10	0.93	0.28	0.42	0.23	0.23
Module / 20	0.47	0.14	0.21	0.12	0.12

Les objectifs de débit aux principaux points du bassin

DOE : Débit Objectif d'Etiage. C'est le débit moyen mensuel au-dessus duquel il est considéré que l'ensemble des usages est possible en équilibre avec le bon fonctionnement des milieux aquatiques.

DSA : Débit Seuil d'Alerte. C'est le débit moyen journalier au-dessus duquel des restrictions de prélèvements doivent être engagées.

DCR : Débit de Crise. C'est le débit moyen journalier au-dessus duquel il est considéré que l'alimentation en eau potable et la survie des espèces les plus intéressantes du milieu ne sont plus garanties. A ce niveau, toutes les mesures de restriction de prélèvement doivent être prises.

Débit de vigilance 1 : valeur seuil de vigilance de début d'étiage (mai, juin et juillet). Si elle est franchie pendant 3 jours consécutifs, il y a déclenchement d'une réunion de la cellule Etiage.

Débit de vigilance 2 : valeur seuil de vigilance de fin d'étiage (août et septembre). Si elle est franchie pendant 3 jours consécutifs, il y a déclenchement d'une réunion de la cellule Etiage.